

et les dispositions des fidèles et du célébrant.

2. On peut dire aussi que cette efficacité est *infaillible*, pourvu que les conditions en soient remplies, et qu'avant toute cette prière soit conforme à la volonté de Dieu ; c'est pourquoi l'Église dit dans une Collecte : " *Ut potentibus desiderata concedas, fac eos quæ tibi sunt placita postulare.*" (Orat. Dom. IX post. Pent.)

3. Quelles sont ces grâces que nous obtient la sainte Messe ? Ce sont d'abord les grâces *spirituelles* les plus variées, de lumière, — de force, — de générosité, — de protection, — de progrès dans la vertu, — toute grâce enfin et tout secours qui nous est le plus nécessaire, selon cette parole du Concile de Trente : " *Docet sacra Synodus per Sacrificium fieri ut....et gratiam inveniamus in auxilio operis portuno.*"

4. Nous en recevons des grâces *temporelles* en tant qu'elles ne nuisent pas au bien de notre âme : les biens de la fortune, — de la santé, — de la délivrance des fléaux, etc.....

## II

Le prêtre à l'autel agit au nom de Jésus-Christ — au nom de l'Église — en son nom propre — et au nom de ceux pour qui le saint Sacrifice est offert spécialement ; et à chacun de ces titres les fruits du Sacrifice sont répandus différemment sur l'Église et prennent un nom spécial.

1. En tant qu'il agit au nom de Jésus-Christ, le prêtre offre le saint Sacrifice pour tous les hommes : c'est ce qu'on appelle le fruit *très général*.

Par ces mots, tous les hommes, il faut entendre : 1. tous les saints qui sont au Ciel, 2. toutes les âmes qui souffrent en Purgatoire, 3. tous les hommes, sans exception, qui vivent sur la terre.

2. En tant qu'il agit au nom de l'Église, le prêtre offre le saint Sacrifice pour tous les membres de l'Église qui ne sont pas séparés de son unité : c'est ce qu'on nomme le fruit *général*.

Mais il y a deux catégories de fidèles qui profitent plus largement des fruits du saint Sacrifice : les assistants et les servants.

Les assistants ont une mention spéciale dans la Liturgie de la Sainte Messe. A l'offertoire *Suscipe, sancte Pater....hanc immaculatam hostiam,....quam tibi offero....pro omnibus circumstantibus.* Au commencement du Canon : *Memento, Domine,....omnium circumstantium.* Par là, l'Église veut nous montrer, que, participant plus intimement à l'oblation de la sainte Victime, ils en reçoivent plus abondamment les fruits.